MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DES INFRASTRUCTURES

Administration des ponts et chaussées

Division des travaux neufs

Le Service de l´aéroport

Le service de l'aéroport est chargé « des travaux d'entretiens normal et constructif de la piste du taxiway et de la voirie connexe de l'aéroport de Luxembourg, y compris la viabilité hivernale, ainsi que des autres travaux d'infrastructure à réaliser sur cet aéroport ».

Détails

*Loi du 14/07/2005 relative à la revalorisation du site du Höhenhof: travaux d'aménagement et de remblaiement.
*Loi du 22 décembre 2004 sur la mise en conformité de l'assainissement de l'Aéroport: travaux d'assainissement.
*Entretien constructif (génie civil)
*Service estival / hivernal
*Pipeline (NATO)
*Dépôt carburant
*Travaux d'entretien des installations électromécaniques des projets d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales).
*Pôle d'échange, plateforme intermodal Höhenhof
*Renforcement/Renouvellement de la structure de la chaussée des aires de roulement

Service hivernal

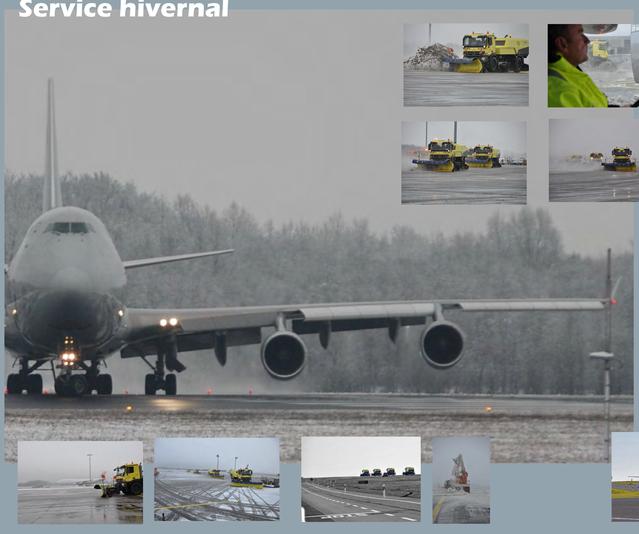

Le matériel dont le service a besoin pour le service hivernal est mis à sa disposition par l'administration de la navigation aérienne considérant qu'il s'agit principalement d'équipements aéroportuaires spécifiques

Travaux d´entretien

Réparations ponctuelles

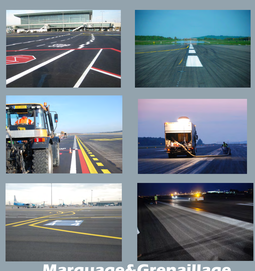

Marquage&Grenaillage

Les travaux d´entretien comporte en d´autre la réhabilitation des surfaces en tarmac, le dégommage et le marquage de la piste et des taxiways.

Travaux réalisés

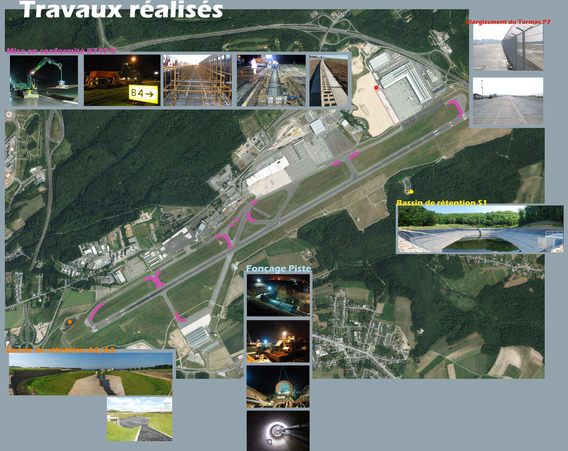
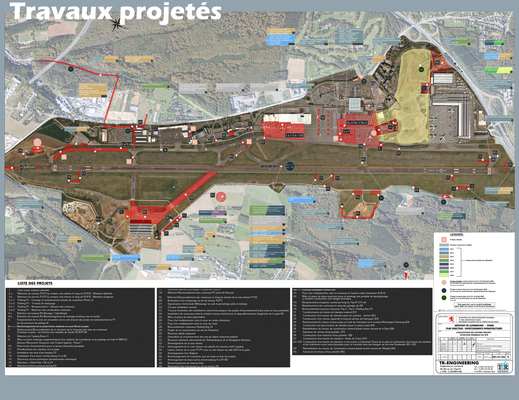
Travaux projetés